



La FNIC CGT communique

AVEC LA CGT DE ST AUBAN, LES SYNDICATS
DES INDUSTRIES CHIMIQUES DOIVENT AFFIRMER
LEUR EXIGENCE DE SÉCURITÉ !

Communiqué de presse

Depuis la cession du pôle vinylique **d'ARKEMA à l'affairiste KLESCH et la création de KemONE**, le site industriel de Saint-Auban (05) regroupe deux entités juridiques ARKEMA et KemONE. De ce fait ont été mis en place des contrats de plateforme avec notamment des contrats de **prestations mécaniques d'ARKEMA envers KemONE**. KemONE ayant décidé de réinternaliser sa maintenance mécanique, ARKEMA estime sa **perte financière à un million d'euros, décide, en « allégeant » le dispositif de sécurité/pompiers, de faire des économies sur la sécurité et la sureté des installations classées SEVESO III seuil haut, ainsi que sur la sureté des riverains des communes environnantes.**

En effet, ARKEMA a présenté un projet de **passage des pompiers aguerris, d'une présence permanente en 3x8 (jour et nuit) à une présence discontinue en 2x8**. Ce qui représente 60 % du temps sans présence permanente de pompiers, **avec un délai d'intervention, en cas de problème sur le site, passant à 1h15.**

Depuis le 14 juin, le site est paralysé par les salariés en grève. Aucune matière première ne rentre, aucun produit ne sort de la plateforme. **Les salariés postés d'ARKEMA sont rentrés en grève illimitée à compter du 18 juin, ce qui engendre l'arrêt total du transfert de l'éthylène sur tout l'axe EST.**

ARKEMA entend faire des économies sur la **sécurité et la sureté, alors que les résultats de l'entreprise, obtenus par le travail des salariés, ne cessent de réjouir la Bourse de Paris**. Pour rappel, ARKEMA Monde représente un chiffre d'affaires de **8,3 milliards d'€ en 2017, dont 2,7 milliards**

en France. ARKEMA a largement les moyens et a **le devoir d'assurer la sécurité des salariés, des riverains et des installations.**

Dernier minute : **la seule réponse d'ARKEMA à l'exigence de sécurité, portée par les grévistes, est d'assigner aujourd'hui même 19 juin, au tribunal de Digne, trois responsables syndicaux du site, dont deux CGT, en leur réclamant personnellement des dommages et intérêts pour le manque à gagner dû à la grève !! Inacceptable.**

La Fédération soutient à 100 % les grévistes de St Auban qui luttent pour leur propre sécurité et celle des riverains. Jusqu'où ira l'inconscience patronale à vouloir gaver les actionnaires en dépit des risques et des conséquences sur les salariés et les populations ?

La Fédération interpelle les syndicats CGT ARKEMA **sur l'ensemble du territoire, les syndicats CGT des industries chimiques en général : allons-nous laisser le patron d'ARKEMA traîner nos camarades en justice ? Allons-nous regarder ailleurs, comme s'il n'existait pas de problème de sécurité dans nos usines, notamment au regard de la fin des CHSCT ?**

Une réaction collective forte et rapide est nécessaire. Dans les industries chimiques, la sécurité, c'est vital !

Contact presse :

- ▶ Régis AYMES : **07 78 67 34 20 (Délégué CGT St Auban)**
- ▶ Dominique VALLETTE : **06 88 19 86 67 (Secrétaire fédéral branche Chimie)**

Montreuil, le 19 juin 2018